



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	26-6701-2	<b>Numéro de version:</b>	4.00
<b>Date de révision:</b>	26/08/2015	<b>Annule et remplace la version du :</b>	26/03/2015

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

**1.1 Identification de la substance ou du mélange:**  
DEEP CRYSTAL® CIRE DE CARNAUBA A2216

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

**- Utilisations identifiées:**  
Utilisation dans l'industrie automobile.

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** Berlaarbaan 85 - 2860 Sint Katelijne Waver - Email: sven@meguiars.be  
**Téléphone:** 0800 25 326  
**E-mail:** sven@meguiars.be  
**Site internet** www.meguiars.be

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**  
USA +1 703 527 3887 (24h collect).

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange: Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

### 2.2. Eléments de l'étiquette Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### MENTION D'AVERTISSEMENT: ATTENTION.

#### Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation) | SGH08 (Danger pour la santé) |

#### Pictogrammes



Ingrédient  
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)

Numéro CAS  
64742-88-7

% par poids  
10 20

#### MENTIONS DE DANGER:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: système nerveux |

#### MENTIONS DE MISE EN GARDE

##### Générale:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

##### Prévention:

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

##### Intervention::

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Elimination:**

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**AUTRES INFORMATIONS**

**Dangers supplémentaires (statements)**

EUH208 Contient Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

1% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par voie orale inconnue.  
6% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par voie cutanée inconnue.  
18% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par inhalation inconnue.  
Contient 20% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

**Note sur l'étiquetage**

H304 n'est pas requis sur l'étiquette, compte tenu de la viscosité du produit.  
Le Nota P s'applique à la substance avec le n° CAS 64742-48-9.

**2.3 .Autres dangers**

Inconnu

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrédients non dangereux	Mélange		50 - 70	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	EINECS 265-191-7	10 - 20	Tox.aspiration 1, H304; STOT RE 1, H372 (CLP) Liq. Inflamm. 3, H226; Irr. de la peau 2, H315 (Auto classées)
Mélange d'hydrocarbures synthétiques	Aucun		0,5 - 10	
Kaolin, calciné	92704-41-1	EINECS 296-473-8	1 - 10	
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		1 - 10	
Cire de carnauba	8015-86-9	EINECS 232-399-4	< 10	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	EINECS 265-150-3	1 - 10	Tox.aspiration 1, H304 - Le Nota P (CLP) Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336 (Auto classées)
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	EINECS 232-455-8	0,5 - 10	Tox.aspiration 1, H304 (Auto classées)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	EINECS 265-149-8	1 - 10	Tox.aspiration 1, H304 (CLP) Liq. Inflamm. 3, H226; STOT SE 3, H336; EUH066 (Auto classées)
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9		< 0,001	Tox. aigue 3, H331; Tox. aigue 3, H311; Tox. aigue 3, H301; Corr. cutanée 1B, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 (CLP)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veillez-vous référer à la section 15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

### 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1. Description des premiers secours:

##### **Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### **Contact avec la peau:**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

##### **Contact avec les yeux:**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

**Décomposition dangereuse ou sous-produits**

**Substance**

Formaldéhyde  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Vapeurs ou gaz irritants

**Condition**

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

**5.3. Conseils aux pompiers:**

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

**6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir hors de portée des enfants. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Protéger du rayonnement solaire Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Kérosène (pétrole)	64742-47-8	OELs Belgique	VLEP(hydrocarbures totaux, vapeur)(8h):200 mg/m <sup>3</sup>	Risque de pénétration percutanée.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Déterminé par le fabricant	VLEP: 100 ppm	
Kérosène (pétrole)	64742-88-7	OELs Belgique	VLEP(hydrocarbures totaux, vapeur)(8h):200 mg/m <sup>3</sup>	Risque de pénétration percutanée.
Huile de paraffine	8042-47-5	OELs Belgique	VLEP( brouillard)(8h):5 mg/m <sup>3</sup> ; VLEP(brouillard)(15 min.):10 mg/m <sup>3</sup>	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

**8.2. Contrôles de l'exposition:****8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est

pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Aucun requis.

#### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Elastomères fluorés	0.4	> 8 heures
Caoutchouc nitrile.	0.35	> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

#### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Jaune clair, odeur de banane.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	7,5 - 8,5
Point/intervalle d'ébullition:	198,9 °C

<b>Point de fusion:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	93,3 °C [ <i>Méthode de test: Coupe fermée</i> ]
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité relative</b>	0,98 [ <i>Réf. Standard :Eau = 1</i> ]
<b>Hydrosolubilité</b>	Modérée
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	25 - 37 Pa.s
<b>Densité</b>	0,98 g/ml

**9.2. Autres informations:**

<b>Composés Organiques Volatils:</b>	205,8 g/l
<b>Composés Organiques Volatils:</b>	14,94 % en poids

**10. STABILITE ET REACTIVITE****10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Chaleur.

**10.5 Matériaux à éviter:**

Acides forts

Agents oxydants forts.



**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

**Substance**

Non applicable

**Condition**

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

**Les signes et symptômes d'exposition**

**Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

**Contact avec la peau:**

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

**Contact avec les yeux:**

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 3 mg/l
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Kaolin, calciné	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Cire de carnauba	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Cire de carnauba	Ingestion	Rat	LD50 > 8 800 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,33 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Lapin	Irritant
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Irritant
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Cire de carnauba	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Cire de carnauba	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Moyennement irritant
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Huile minérale blanche (pétrole)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Homme et animal	Sensibilisant

**Photosensibilisation**

Nom	Organismes	Valeur
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Homme et animal	Non sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	In vivo	Non mutagène
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	In vitro	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vivo	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile minérale blanche (pétrole)	In vitro	Non mutagène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-	In vivo	Non mutagène

isothiazolin-3-one		
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

### Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

### Toxicité pour la reproduction

#### Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogénèse
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogénèse
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

isothiazolin-3-one					e
--------------------	--	--	--	--	---

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois

			classification.			
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux   sang   Foie   muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Coeur	Tous les données sont négatives.	Multiple espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux   sang   Foie   muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Coeur	Tous les données sont négatives.	Multiple espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	système hématopoiétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Foie   système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 336 mg/kg/day	90 jours

### Danger par aspiration

Nom	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Risque d'aspiration
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Risque d'aspiration
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Risque d'aspiration
Huile minérale blanche (pétrole)	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

## 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,021 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,18 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Diatomée	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,01 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Cire de carnauba	8015-86-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Kaolin, calciné	92704-41-1		Données non disponibles ou			

			insuffisantes pour la classification			
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

## 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Kaolin, calciné	92704-41-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cire de carnauba	8015-86-9	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	96 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Ingrédients non dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la	N/A	N/A	N/A	N/A



		classification				
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Kaolin, calciné	92704-41-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthyls	63148-62-9	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

iloxane)		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cire de carnauba	8015-86-9	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	7.4	Estimation : Facteur de bioaccumulation

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

20 01 13\* Solvants.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.  
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.

2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.  
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.  
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.  
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.  
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été modifiée.  
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.  
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.  
Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.  
Liste des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.  
Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.  
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.  
R-phrase - L'information a été supprimée.  
S-phrase - L'information a été supprimée.  
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.  
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.  
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.  
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.  
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été modifiée.  
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.  
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.  
Tableau Photosensibilisation - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.  
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.  
Quand il n'y a pas de dates - aucunes données est affichées - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Rayon du tableau PBT/vPvB - L'information a été supprimée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été modifiée.  
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.  
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.  
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. -  
L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à [www.meguiars.be](http://www.meguiars.be)**